

# NEWS



# SOLIDARNOŚĆ

Bi-mensuel

31 janvier 1988  
n° 105

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski  
9, av. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

## DECLARATION DE LA COMMISSION NATIONALE EXECUTIVE DE NSZZ "SOLIDARNOŚĆ"

Le gouvernement polonais annonce de nouvelles hausses de prix des produits de base qui entraîneront la chute des salaires réels et une nouvelle baisse des revenus des travailleurs et des pensionnés. L'expérience du passé enseigne qu'une telle politique renforce les processus de hausse des prix et de pression salariale. Les conséquences sociales en seront catastrophiques: spirale inflationniste, incertitude quant au lendemain, découragement croissant et sentiment de désespoir. Les compensations, négociées entre le gouvernement et l'OPZZ, sont insuffisantes et n'ont de portée qu'à court-terme.

Les hausses de prix annoncées contredisent la réforme économique, puisqu'elles renforcent une structure économique malade. C'est par ce moyen que le système centralisé de gestion et la bureaucratie se défendent. NSZZ "Solidarnosc" se déclare catégoriquement en faveur de la réforme économique dont l'essentiel consiste en la libération de l'économie du monopole politique de la "nomenklatura" et au rétablissement du rôle réel des mécanismes de marché, et non l'imposition d'en-haut d'augmentations de prix.

La condition d'existence des familles polonaises se dégrade continuellement et aucun espoir d'amélioration réelle n'apparaît. NSZZ "Solidarnosc" exige du gouvernement polonais le retrait du programme de hausses de prix des biens de consommation de base ainsi qu'une modification radicale de la politique économique.

Le 20 janvier 1988, la Commission Nationale Exécutive (KKW) de NSZZ "Solidarnosc".

LA CONFERENCE générale annuelle de l'Internationale des Secrétariats Professionnels (ITS) s'est tenue à Bruxelles, les 6-7 janvier. Jerzy Milewski, directeur du Bureau de Coordination, y fut invité pour exposer les activités et les initiatives présentes du Syndicat en Pologne. Les participants ont décidé d'adresser un message de solidarité et de soutien à Lech Walesa et à travers lui "aux millions de travailleurs polonais qui ont placé leur confiance dans le syndicat et continuent de le soutenir. (...) Les responsables des ITS, rassemblés lors de la Conférence Générale, saluent les travailleurs polonais restés fidèles au seul véritable syndicat polonais NSZZ "Solidarnosc" et ils adressent leurs cordiales salutations au Président du syndicat. Nous réitérons notre ferme soutien à Solidarnosc, seule organisation ayant le droit de parler au nom des travailleurs de Pologne et nous souhaitons vous faire savoir que Solidarnosc continuera d'avoir notre ferme soutien dans sa lutte pour la levée de l'interdiction imposée par les autorités, pour la reconnaissance des droits syndicaux des travailleurs polonais et pour le droit de Solidarnosc à participer à toutes les décisions concernant les travailleurs et la population polonaises".

LA CONSTITUTION de Comités Fondateurs de NSZZ "Solidarnosc" par les cellules syndicales d'entreprises, tentative d'extension des activités ouvertes, s'étend à tout le pays. Cette idée a été lancée par Stanislaw Mozejko, militant syndical de la région de Szczecin, qui a constitué le premier comité fondateur de ce type aux chantiers de réparation de Swinoujscie (MSR) en novembre 86. A une plus grande échelle, cette initiative a été reprise par les Comités Régionaux de NSZZ "Solidarnosc" de Szczecin (RK) et Torun (RKW) qui ont reçu le

plein appui de la direction nationale du Syndicat le 15 septembre 87. Interviewé par la presse syndicale clandestine à la fin de l'an dernier, Stanislaw Mozejko a déclaré: "nous luttons pour le pluralisme. A mon sens, l'action syndicale clandestine est dans le futur impossible. Nous devons passer à l'action ouverte si nous voulons obtenir des résultats concrets. (...) Les problèmes des ouvriers sont légion; tant de questions doivent être résolues, on ne manque pas de travail. Les comités fondateurs sont une tentative d'action offensive. Il est impératif de créer des faits accomplis".

400 ACADEMICIENS de l'Université de Varsovie ont adressé une pétition au Conseil d'Etat pour autoriser la création de leur propre syndicat indépendant. Les signataires demandent la révocation de la Loi syndicale de 1982 qui interdit plus d'un syndicat par entreprise. Janusz Onyszkiewicz, porte-parole de "Solidarnosc" et scientifique, souligne que cette initiative s'ajoute à la demande d'enregistrement officiel adressée au Tribunal de Varsovie par le Comité Fondateur de NSZZ "Solidarnosc" des employés de l'université. Les signataires soulignent que 20% seulement du corps académique est affilié aux néo-syndicats officiels et que les autres sont en droit d'avoir également une protection syndicale. Le premier cas de création d'un Comité Fondateur de NSZZ "Solidarnosc" en milieu académique fut celui de l'Institut Polytechnique de Szczecin, dont la demande fut présentée en septembre 87 et ensuite rejetée par les tribunaux.

LA COUR SUPREME a rejeté en appel la demande d'enregistrement du Comité Fondateur de NSZZ "Solidarnosc" de l'entreprise DOLMEL de Wrocław. Les juges ont à nouveau avalisé l'interdiction du pluralisme syndical par le

4°P. 12007

Conseil d'Etat en dépit de nombreux arguments légaux indiquant que ces refus violent la Constitution et les conventions internationales. Lech Walesa, qui a assisté aux débats du tribunal, a souligné que "Solidarnosc vit et fonctionne malgré les obstacles légaux". Le porte-parole du Comité, Henryk Malczyk a indiqué n'avoir aucune illusion quant au verdict du tribunal et que l'engagement de cette initiative répondait à la volonté des travailleurs. Les militants syndicaux de la région de Wroclaw soulignent que les ouvriers d'environ 30 entreprises ont présenté formellement des pétitions pour l'enregistrement.

**LES TRAVAILLEURS** des aciéries Nowa Huta, près de Cracovie, ont introduit une demande d'enregistrement de leur syndicat NSZZ "Solidarnosc" auprès du Tribunal Provincial. Les membres du Comité Fondateur déclarent que cette initiative est menée "en prenant en considération l'échec des néo-syndicats officiels dans la défense des droits ouvriers, de même qu'en raison du danger pour la santé et la vie des ouvriers face au nombre croissant d'accidents mortels sur le lieu de travail, et en raison du niveau extrêmement élevé de pollution toxique et de l'absence de moyens légitimes de défense des droits ouvriers (...)"

**LES CONDITIONS DE TRAVAIL** sous le socialisme réel - Lors de débats juridiques, les membres du comité fondateur de DOLMEL ont présenté un rapport accablant sur les conditions des travailleuses de leur entreprise. La majorité des travailleurs du département W-5, renommé pour ses conditions de travail particulièrement dangereuses, sont des femmes. Elles travaillent dans des fumées d'éthylène, de polyester, acétone, et des vapeurs de peinture; elles y respirent des poussières d'amiante et de mika. 95% des femmes sont frappées d'anémie et les maladies du système nerveux, de la peau, du système respiratoire et les infections oculaires sont courantes. Les travailleuses voudraient pouvoir utiliser leurs propres ventilateurs mais la direction refuse d'installer des prises de courant. L'état sanitaire général, la saleté et le manque de produits désinfectants sont aussi la cause du fait que 70% des travailleuses sont malades. Le papier de toilette est distribué au quota de un rouleau pour deux personnes. Bien que DOLMEL emploie deux mille personnes, le service gynécologique du centre médical de l'entreprise a été supprimé par manque de place. La prime pour travail dans des conditions pénibles est de 2 zlotys de l'heure, qui ne sont payés que lorsque le plus haut taux permis de concentration de fumées nocives est dépassé. Normalement, une telle situation devrait entraîner un arrêt immédiat de la production. Des congés de maladie ou de maternité signifient non seulement la perte du bonus de l'allocation de charbon mais aussi un moindre complément de retraite. L'insuffisance permanente et l'inorganisation des fournitures imposent une véritable "loi de la jungle" dans le processus de production, forçant les ouvrières à lutter pour obtenir les composants nécessaires à remplir leurs quotas. Celles qui n'y parviennent sont contraintes aux heures supplémentaires. Malgré cela, à la fin de l'an dernier, la direction a interrompu prématurément la production, pour respecter les plafonds de salaires

imposés par le gouvernement. En conséquence, les ouvrières y ont perdu une part importante de leurs salaire et primes.

**JAN-ANDRZEJ GORNY**, membre de la Commission Nationale Exécutive (KKW) et responsable de la région de Silésie-Dabrowski de NSZZ "Solidarnosc", arrêté le 19 novembre dernier, a été condamné à un an et demi de prison. Le porte-parole de NSZZ "Solidarnosc", Janusz Onyszkiewicz, a décrit la sentence comme "un acte de vengeance politique de la part des autorités".

**ANDRZEJ KOLODZIEJ**, membre dirigeant de "Solidarité Combattante", a été arrêté par la police le 22 janvier et accusé de possession de faux documents d'identité et de contrebande.

**REPRESSIONS CONTRE** les militants syndicaux - Les travailleurs du Port maritime de Gdansk ont eu la surprise, peu avant Noël, d'apprendre la suspension par la direction d'une partie de leur salaire (pour ne pas dépasser les seuils d'augmentation fixés par le gouvernement). La structure d'entreprise de NSZZ "Solidarnosc" a protesté contre cette décision dans une déclaration signée par Leszek Switek et Jan Halas, deux représentants déclarés du syndicat. Il faut savoir que les structures syndicales d'entreprise tentent aussi de sortir de la clandestinité en autorisant petit à petit certains militants à se déclarer. Leszek Switek fut le premier à le faire et fut bien vite licencié. Cette fois à nouveau, la direction a répondu en licenciant Jan Halas, son préavis viendra à échéance à la fin février. Electricien depuis 10 ans au Port, il fut interné pendant l'état de guerre et ensuite expulsé de son logement. Avec sa femme et ses deux enfants, il habite actuellement dans un hôtel ouvrier. Les syndicalistes du Port de Gdansk appellent les syndicalistes de l'étranger à défendre Jan Halas en adressant des lettres de protestation au Gén. Wojciech Jaruzelski, Conseil d'Etat, ul. Wiejska 4/8, 00-902 Varsovie; au Port de Gdansk, ul. Zamknieta 18, Gdansk-Nowy port; au Parlement, ul. Wiejska 4/6, 00-489 Varsovie.

**BOGUSLAW SZYBALSKI**, militant de NSZZ "Solidarnosc" de Gdansk, condamné à 18 mois de prison et 400 mille zlotys d'amende pour tentative de corruption de policier, a été présenté le 14 janvier devant la cour d'appel du tribunal de police de Gdansk. L'amende (50 mille zl) pour transport de matériel polygraphique prononcée en 1ère instance a été confirmée et le tribunal y a ajouté la confiscation de la camionnette ayant servi au transport, empruntée à un ami. Le lendemain, le tribunal de police régional a prononcé une 3ème amende de 50 mille zl et la confiscation de la voiture de l'ex-épouse de Szybalski, dans laquelle celui-ci aurait transporté en avril 87 des journaux clandestins.

**AMNESTY INTERNATIONAL** a reçu une demande d'adoption de Kornel Morawiecki, leader emprisonné de "Solidarité Combattante", prisonnier de conscience. Cette demande provient de sa fille, Anna Morawiecka-Kowal, membre de la Commission d'Intervention et de Légalité de NSZZ "Solidarnosc".

BDIC

N° 105

LECH WALESA a adressé une lettre à la Conférence Internationale des Prix Nobel, tenue à Paris sous les auspices du président Mitterand. Invité, Lech Walesa n'a pu participer à la conférence mais a reçu la visite en Pologne de lauréats. Voici quelques extraits de sa lettre: "Le sort de l'humanité dépend plus que jamais de la créativité humaine, de la science et du progrès technologique. Ils peuvent servir à rendre la vie humaine plus humaine, être au service du travail humain, protéger la santé des femmes et des hommes et assurer la survie de l'environnement naturel. L'élite créatrice du monde devrait répondre à la demande commune de libération du travail humain des chaînes de l'avalissement, de l'exploitation et de la dégradation. Cela concerne non seulement le progrès technique limitant l'actuel effort physique mais aussi l'ensemble du domaine de la direction économique qui devrait servir le bien commun en assurant la dimension créatrice du travail humain et des conditions d'existence dignes. L'organisation appropriée du travail et de la gestion crée la garantie du respect de la dignité humaine et de la liberté. (...) Dans le monde contemporain, ce droit à la liberté trouve un allié dans les nouvelles technologies qui ne peuvent se développer sans une libre circulation d'information. Cette vérité perce lentement les barrières idéologiques pétrifiées, les monopoles de pouvoir et les systèmes de domination et de violence. Ce droit à la liberté s'applique également aussi bien aux individus qu'aux groupes, à travers l'union pour défendre ses convictions et droits professionnels et finalement à travers l'indépendance de chaque nation et sa fidélité à son propre héritage historique. Les blessures portées par mon pays et cette partie de l'Europe, injustement séparée du reste de l'Europe, sont toujours vives. Dans nos débats sur le futur de la paix mondiale, nous devons embrasser le monde dans son ensemble, non seulement du point de vue des stratégies militaires mais aussi en considérant les aspirations et droits humains. La menace contre la paix provient non seulement des stocks d'armes mais aussi de l'injustice sociale et de la violation des droits humains de base. Dans ce contexte, l'opinion publique mondiale doit prouver sa capacité à sauvegarder la vérité que les gouvernements oublient si rapidement - cette violation des droits humains détruit la paix. (...) Les relations entre gouvernants et gouvernés doivent être guidées par un ordre éthique transcendant les divisions de système. Mes paroles sont pleines de l'amertume reflétant les expériences historiques des nations d'Europe centrale, de mon propre pays et de ses travailleurs. Mais ces mots sont également le témoignage d'un espoir et d'une volonté de changement. Le monopole bureaucratique existant et l'inefficacité des structures économiques sont rejetés par des millions de gens aspirant à la liberté. (...) Dans mon pays, de même qu'ailleurs, les conditions de vie se détériorent, alors que croissent les tensions sociales. Cela ne peut durer. NSZZ "Solidarnosc" lutte activement pour de profondes réformes économiques et politiques en Pologne. Nous observons avec grand intérêt et un certain espoir les avancées réformistes menées dans les pays voisins. Cependant que notre Syndicat continue de subir des répressions, nous nourissons l'espoir que le temps est proche d'un véritable dialogue entre le gouvernement et la société".

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

### PROFILS DE PRISONNIERS POLITIQUES

Kazimierz Krauze, syndicaliste de 27 ans de Cracovie, a été arrêté le 6 mars 1986 sous l'accusation de "terrorisme" et condamné à 5 ans de prison (une des peines les plus sévères à l'encontre d'un militant). La loi d'amnistie annoncée en 1986 ne lui fut pas appliquée alors que les membres de la sécurité responsables du meurtre du père Popieluszko en ont bénéficié deux fois. Son épouse, sans emploi, avec deux enfants, est assaillie par les huissiers confisquant ses biens pour payer les amendes imposées par le tribunal. NSZZ "Solidarnosc" demande sa libération et récemment, plusieurs organisations indépendantes ont adressé un appel conjoint à son sujet, affirmant que "... la Pologne ne peut être une prison pour son propre peuple. (...) Nous condamnons des jugements injustes visant à éliminer des opposants. Nous demandons la libération de Kazimierz Krauze, emprisonné pour avoir protesté contre la délégalisation de notre Syndicat". La presse syndicale clandestine rappelle que la propagande officielle décrit, afin de jeter le discrédit sur "Solidarnosc", les prisonniers politiques comme des "terroristes". "Hutnik" (le métallurgiste), journal clandestin de Cracovie, a publié une lettre de prison de K. Krauze, où il écrit: "Je me sens assez fort; je tiendrai le coup malgré les efforts de la direction de la prison (vol de mes colis alimentaires, refus de droit de visite à ma famille, rejet de mes réclamations). Je m'inquiète pour ma femme, seule avec deux petites filles et poursuivie par les tribunaux. Je sais que mes

amis syndicalistes ne les abandonneront pas. Mes salutations à tous les amis qui me sont solidaires".

UN SONDAGE officiel mené l'an dernier a révélé une sévère condamnation du régime et de sa politique. Les résultats, globalement négatifs, ont contraint les autorités à censurer cette enquête et à en limiter la diffusion aux plus hauts officiels du parti. L'enquête révèle les faits suivants: 80% de la population a une opinion négative sur le gouvernement, et 82% estime la situation du pays très instable. Les Polonais ont un sentiment de profonde appréhension quant à l'avenir: "la situation est mauvaise mais elle ne peut qu'empirer". Seuls 7% expriment un optimisme quant au succès des réformes économiques. L'enquête a également sondé l'opinion des membres du parti sur les réformes: 80% estiment improbable le succès des réformes et 8% sont totalement convaincus de leur échec. La conclusion majeure de ce sondage est le déplacement du groupe jusqu'ici plutôt indifférent dans le camp des pessimistes. La majorité des Polonais regardent l'avenir sans aucun optimisme et de plus, considèrent qu'une nouvelle explosion sociale est virtuellement inévitable.

LA BUREAUCRATIE triomphante - Le département des finances de la Province de Varsovie emploie environ 2 mille personnes, soit bien plus que l'industrie nationale d'aliments pour bétail (1,5 mille employés). L'industrie alimentaire emploie cent mille ouvriers, tandis que l'administration des tickets de rationnement occupe

300 mille employés. La Pologne compte 800 mille directeurs mais seulement 30% d'entre eux sont occupés dans l'industrie, le reste l'est dans l'administration.

**QUE FAUDRAIT-IL faire?** La revue clandestine "La voix de l'ouvrier libre" a publié en décembre un article traitant de la position du Syndicat par rapport aux tendances réformistes officielles. L'auteur note que même si, délégalisé et poursuivi, NSZZ "Solidarnosc" ne peut être comptable de la politique du pouvoir, il est néanmoins obligé de faire le maximum pour maintenir les autorités sous pression. Dans la situation présente, une profonde réforme économique et politique est impérative. Mais, pour le moment, elle est peu plausible. Le gouvernement ne s'y engagera pas puisque son pouvoir en dépend. Le lancement par les autorités de pseudo-réformes est habituel, aussi est-il inutile d'attendre de leur part des garanties quant aux réformes. Que doit faire notre Syndicat, demande l'auteur? 1) La direction du syndicat devrait constituer une commission permanente de "contrôle de la réforme" (ainsi que l'a proposé Lech Walesa) qui suivrait le processus d'application de la réforme. Représentant l'ensemble des couches

sociales, cette commission étudierait l'évolution du niveau de vie, le taux d'inflation, etc et avancerait des propositions. 2) Il faudrait élaborer une stratégie envers le néo-syndicat officiel (OPZZ) pour lequel les sévères hausses de prix entraînées par les réformes constitueront un test. Il est important de s'assurer que les revendications avancées par l'OPZZ et notre syndicat ne soient pas mutuellement exclusives et ne nous fassent pas apparaître comme anti-réformistes. 3) Les structures syndicales d'entreprise devraient soumettre leur programme d'action à un large débat. Des revendications ouvrières limitées uniquement à des hausses de salaires ne feront que renforcer l'opposition du pouvoir aux réformes. Il est crucial de déplacer la pression ouvrière des questions particulières vers des revendications générales (réduction du rôle de la nomenklatura, extension du marché, etc). 4) Une pression maximale devrait être portée pour forcer les autorités être davantage responsables devant la société dans le processus de réforme. "Il y a tant de choses à faire, conclut l'auteur, et se dispenser de telles tâches serait irresponsable".

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**LA JEUNESSE** intellectuelle polonaise, perspectives et dangers - tel est le titre d'un rapport secret élaboré par le Service de la Jeunesse du Conseil des Ministres et publié dans un journal étudiant clandestin "MIS". Ce rapport est à ce point accablant que MIS a décidé de reporter les discussions à son sujet à plus tard, indiquant seulement comme commentaire introductif que le rapport ne contient pas une seule observation positive. Dans cette étude, le terme "jeune intellectuel" est appliqué aux étudiants et diplômés de moins de 35 ans, et les auteurs admettent que "cette catégorie sociale jouera un rôle majeur dans le développement socio-économique de notre pays". Analysant l'état de l'enseignement supérieur en Pologne, le rapport contredit l'affirmation officielle de la supériorité de l'éducation socialiste sans-classe. Un très faible pourcentage de la société a accès à l'enseignement supérieur; les étudiants représentent seulement 13% de la tranche d'âge 20-24 ans. La démocratisation de l'éducation est un mythe; les chances d'obtenir un diplôme sont étroitement liées à la classe sociale. Il suffit de noter qu'un jeune d'origine ouvrière a 34 fois moins de chance de succès qu'une jeune provenant de milieux intellectuels. Les barrières de classe demeurent et "la mobilité verticale" vers le haut est quasi nulle. De plus, les auteurs notent la remarquable résistance de l'enseignement supérieur polonais au temps: "en 35 ans, le système éducatif a doublé sa capacité sans modifier sa structure interne". Ces dernières années ont vu une nouvelle réduction des cours à option et un approfondissement de la rigidité des programmes, tandis que des programmes d'études individuelles n'ont jamais été développés. La méthodologie d'enseignement suscite de sérieuses inquiétudes, puisque seulement 70% des étudiants achèvent leur année dans les temps, avec des résultats faibles ou en-deça. Bien des facteurs sont la cause d'une telle situation mais la cause majeure en est indubitablement le système éducatif lui-même qui "rend l'individualisation de l'éducation plus difficile voire souvent impossible". Quel est le sort des jeunes licenciés? Là aussi, le rapport dément le standard des mythes socialistes: les personnes éduquées sont considérées avec suspicion et discrimination. Le chapitre du rapport consacré à la "1ère expérience professionnelle" est une claire mise en cause du système qui rend cette expérience "véritablement douloureuse". Un jeune diplômé ne peut supporter de se sentir délaissé, personne ne l'attend et personne ne veut de lui. L'état-employeur ne manifeste aucun intérêt pour les qualifications et les qualités professionnelles des jeunes licenciés et la recherche d'un emploi par les liens familiaux est incomparablement plus efficace que la voie institutionnelle. Sur le lieu de travail, les conflits avec des supérieurs souvent moins éduqués sont courants tandis que l'enthousiasme et l'ambition des jeunes diplômés sont brimées par l'écrasante bureaucratie. Dans ce contexte, leur avenir est sombre. Les étudiants doués décidés à poursuivre plus loin leur carrière académique se font rares, leur nombre s'est réduit de moitié dans les 5 dernières années.

La discrimination frappant les intellectuels est encore plus apparente dans le domaine des rémunérations. Le rapport reconnaît que "le travail dans les milieux intellectuels est notoirement sous-payé". Les jeunes diplômés sont mal payés, "extrêmement mal". Il n'est pas étonnant dès lors qu'ils quittent en masse le secteur étatisé pour le secteur privé. "Parmi les personnes ayant reçu une éducation supérieure et redescendant dans la catégorie ouvrière, près de 67% sont des diplômés de moins de 34 ans", souligne le rapport. Moins de la moitié des diplômés de sciences humaines sont employés à des postes correspondant à leurs qualifications. Les auteurs du rapport ont décidé de ne pas aborder la situation du logement des jeunes, car chacun sait qu'elle est catastrophique.